

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES DU CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Préavis 10/10 Préavis municipal relatif à une demande de crédit extra budgétaire de 350'000 CHF pour la construction de l'école Jean de la Fontaine 2

La commission des finances composée de Mesdames Francine Bandieri, Herlinda Elmer Nadine Konrad, Christiane Matthey et Messieurs Antoine Briachetti, Samuel Tonneau et Henri Schaerer s'est réunie les 23 et 31 août en présence de Messieurs Didier Lohri, Pierre Miauton et Laurent Vukanovic qui nous ont présenté le préavis.

Mme Herlinda Elmer et Mr Samuel Tonneau sont excusés pour la deuxième séance.

Mr. Henri Schaerer est absent.

La commission des finances relève les points suivants :

CFC 2 Bâtiment. L'aménagement d'un galetas au-dessus de l'appartement.

CFC 4 Aménagements extérieurs. La création d'une glissière et la rampe pour poussettes ainsi que l'escalier supplémentaire.

CFC 9 Ameublement et décoration. Aménagement de la 3ème classe.

Globalement, la charge supplémentaire pour ce bâtiment est de 20'000 CHF par année. Ce montant est compensé par l'entrée d'une somme de 20'000 CHF versée par le groupement scolaire.

Conclusion :

La commission des finances propose au Conseil Communal de Bassins

- 1 d'accorder un crédit extra budgétaire de 350'000 CHF pour le financement du dépassement budgétaire des travaux de l'école Jean de la Fontaine 2.
- 2 d'autoriser la municipalité à emprunter auprès d'un organe reconnu le montant de 350'000 CHF aux conditions les plus favorables et de signer tout document relatif à cet emprunt.

Bassins, le 02 septembre 2010

Francine Bandieri

Nadine Konrad

Christiane Matthey

Antoine briachetti